

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00690

Numéro SIREN : 810 607 184

Nom ou dénomination : PROVENCE AUTO PASSION

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2021 sous le numéro de dépôt 2350

DONNEES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

(A) IDENTIFICATION DU DECLARANT :

Désignation du déclarant :
PAP
Chemin de la reine Jeanne
Castel Montaignet
13090 AIX EN PROVENCE
Tél :

Numéro SIREN/SIRET :

81060718400019

Référence d'obligation fiscale :

Code activité NAF :

4511Z

(B) REGIME FISCAL :

Catégorie fiscale :

BIC-IS Société

Régime fiscal :

Régime réel normal

Code IS/IR BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS) :

Cession/cessation d'activité
ou Décès de l'exploitant :

Dépôt provisoire ou pas de déclaration :

(C) PERIODES :

Date de début de l'exercice ou période N :

Date de clôture de l'exercice ou période N :

Durée de l'exercice ou période N :

12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

31/03/2020

Date de clôture de l'exercice ou période N-1 :
(si catégorie fiscale = BIC/IS ou BA)Durée de l'exercice ou période N-1 :
(si catégorie fiscale = BIC/IS ou BA)

12

(D) MONNAIE :

Code monnaie :

EUR

Désignation de l'entreprise : PAP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12
Adresse de l'entreprise		Chemin de la reine Jeanne Castel Montaignet		Durée de l'exercice précédent
13090 AIX EN PROVENCE				12
Numéro SIRET		810 607 184 00019	Code APE	4511Z
		Arrêté des calculs		31/03/2020

Déclaration souscrite en		Exercice N, clos le :		31/03/2020	N-1
Francs	A7	Euros	A8	X	
cocher obligatoirement une case					
Capital souscrit non appelé	(0) AA	Brut	1	Amortissements, provisions	2
				Net N	3
				Net N-1	4
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB			AC	
Frais de développement	CX			CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF			AG	
Fonds commercial (1)	AH			AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK	
Avances et acomptes s/ immobilisa. incorporelles	AL			AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN			AO	
Constructions	AP			AQ	
Instal. techniques, matériel et outill. industriels	AR			AS	
Autres immobilisations corporelles	AT			AU	
Immobilisations en cours	AV			AW	
Avances et acomptes	AX			AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT	
Autres participations	CU			CV	
Créances rattachées à des participations	BB			BC	
Autres titres immobilisés	BD			BE	
Prêts	BF			BG	
Autres immobilisations financières	BH	64 304		BI	64 304
TOTAL (I)	BJ	64 304		BK	64 304
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
Matières premières, approvisionnements	BL			BM	
En cours de production de biens	BN			BO	
En cours de production de services	BP			BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR			BS	
Marchandises	BT			BU	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW	
CREANCES					
Clients et comptes rattachés (3)	BX	1 618		BY	1 618
Autres créances (3)	BZ	926		CA	926
Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC	
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			CE	
Disponibilités	CF	232 994		CG	232 994
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH			CI	
TOTAL (II)	CJ	235 537		CK	235 537
Charges à répartir s/ plusieurs exercices (III)	CL				
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
Ecart de conversion actif (V)	CN				
TOTAL GENERAL (0 à V)	CO	299 841		1A	299 841
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'1 an des immo. financières	CP	(3) part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisa. :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : PAP			
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 205 000)	DA	205 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	14 664	
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale fluctuation des cours) B1)	DF		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales...) EJ)	DG		
Report à nouveau	DH	-26 088	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-9 200	
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL (I)	DL	184 376	
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	115 117	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
Dettes fiscales et sociales	DY	348	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		
(Compte de régularisation)			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	115 465	
Ecart de conversion passif (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	299 841	
RENOIS			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
. Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont . Ecart de réévaluation libre	1D		
. Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Désignation de l'entreprise : PAP

Arrêté des calculs 31/03/2020

		Exercice N				Total 3	Exercice N-1 4
		France 1	Exportation et Intracommu. 2				
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue . biens	FD		FE		FF		
. services	FG	64 131	FH		FI	64 131	
Chiffres d'affaires nets	FJ	64 131	FK		FL	64 131	
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ	2 675	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	66 806	
CHARGES D'EXPLOITATION							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	59 378	
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	14 083	
Impôts, taxes et versements assimilés					FX		
Salaires et traitements					FY		
Charges sociales (10)					FZ		
DOTATIONS	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA		
		- dotations aux provisions			GB		
D'EXPLOITATION	Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)					GE	1 313	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	74 774	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-7 969	
OPERATIONS EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
PRODUITS FINANCIERS							
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES							
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 296	
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	1 296	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-1 296	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-9 265	

Désignation de l'entreprise : PAP																					
		Exercice N	Exercice N-1																		
PRODUITS EXCEPTIONNELS																					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	65																			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB																				
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																				
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	65																			
CHARGES EXCEPTIONNELLES																					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE																				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF																				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG																				
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH																				
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	65																			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ																				
Impôts sur les bénéfices (X)	HK																				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	66 871																			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	76 070																			
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-9 200																			
RENOIS																					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																				
(2) Dont - produits de locations immobilières	HY																				
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																				
(3) Dont - Crédit-bail mobilier	HP																				
- Crédit-bail immobilier	HQ																				
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H																				
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J																				
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K																				
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX																				
(9) Dont transfert de charges	A1																				
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																				
(13) Dont primes et cotis. complém. perso. : facultatives A6 obligatoires A9																					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
Exercice N																					
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs														
Exercice N																					
Charges antérieures	Produits antérieurs																				

PROVENCE AUTO PASSION
Société à responsabilité limitée au capital de 205.000 €
Siège social : Castel Montaignet Chemin de la Reine Jeanne
13090 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PCE 81060718400019

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2020

Le vingt-neuf juin deux mille vingt à 19 heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian LEGER, gérant. Le Président constate que sont présents :

SARL Family Invest représentée par M Christian LEGER	titulaire de 200 000 parts
Monsieur Frédéric LEYDET	titulaire de 5 000 parts

Le Président constate que les associés présents possèdent 205 000 parts sociales sur les 205 000 parts composant le capital social et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Les statuts de la société ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2020 ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des projets de résolutions ;
- Divers documents

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2020 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ; distribution des dividendes ;

C

- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Questions divers ;
- Pouvoirs à conférer

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance, des comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2019 lesquels font apparaître un déficit de 9200 euros.

Elle approuve en outre les mesures ou opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Elle donne en conséquence, au gérant, quitus de sa mission.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 9200 euros de la manière suivante :

9200 euros au compte report à nouveau

~~L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.~~

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

u

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale indique que la gérance n'a pas été rémunérée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

le gérant

